ARCADE DENTAIRE

n'hésitez pas à les consulter:
l'ONFOC35 dispose de son site internet:
http://www.onfoc35.fr
ainsi que de sa page **facebook**
https://www.facebook.com/onfoc35

L'ONFOC35 dispose désormais de son site internet:
n'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez des informations concernant les activités de l'ONFOC ainsi que le règlement intérieur.
http://www.onfoc35.fr

Vous avez la possibilité de demander une prise en charge de cette journée par le FIF PL, sous réserve d'acceptation auprès de la commission.
Depuis le 1er septembre 2015, le FIF PL n'accepte plus les demandes de prise en charge papier. Seules les demandes enregistrées en ligne sont acceptées.
Le formulaire est téléchargeable à cet URL:
http://www.fifpl.fr/

N° de déclaration d'existence de l'ONFOC 35:
53 35 051 68 35. N° SIRET 40500981200018, code APE 804C

Prise en charge des patients à risque

Dr Anne-Laure Ejeil

Docteur en Chirurgie Dentaire
Docteur de l'Université Paris Descartes
Maître de Conférences des Universités
Praticien Hospitalier

HOTEL La REPOSÉE / La Quinte / Liffré*

OFFICE NOUVEAU
DE FORMATION
ODONTOLOGIQUE
CONTINUE
D'ILLE ET VILAINE

ONFOC35

Jeudi
6
juin 2019

9h-17h30

Plan de la journée

Matinée

9h- 10h30 : prise en charge des patients à risque infectieux
Endocardite infectieuse, prothèse de hanche ou de genou
Patients sous chimiothérapie, Patients sous corticothérapie

10h30-12h : prise en charge des patients à risque hémorragique
Patients sous médication antiaggrégante ou anticoagulante
Patients atteints d'une pathologie à risque hémorragique

Au cours de cette journée auront lieu une assemblée générale de l'ONFOC35 ainsi qu'un appel à candidature à toute personne désirant intégrer le bureau.

La pause déjeuner se fera sur place au restaurant gastronomique l'Escu de Runfao

Après-midi

14h-15h30: prise en charge des patients à risque d'ostéonécrose
Patients ayant été traités par radiothérapie
Patients sous bisphosphonates et thérapies ciblées

15h30-17h: le risque lié à l'anesthésie
Contre indication des vasoconstricteurs
Allergie aux sulfites

** Hôtel la reposée Nathalie & Alain Duhoux*
La Quinte - 35340 Liffré tel: 02 99 68 31 51

L'ESCU DE RUNFAO

Accès
Depuis Rennes :
A84 - Direction CAEN/FOUGERES - Sortie n°26 puis direction Saint Sulpice
Depuis Fougères:
A84 - Direction RENNES - Sortie n°26 - puis direction Saint Sulpice

Le chirurgien-dentiste se trouve confronté de plus en plus à des patients poly-pathologiques et de ce fait polymédiqués nécessitant une prise en charge spécifique axée sur la prévention de certaines affections et des soins bien spécifiques
La journée se déroule autour de 4 risques; le risque hémorragique, le risque infectieux, le risque d'ostéonécrose et le risque lié à l'anesthésie.

Le risque hémorragique reste encore la hantise du chirurgien dentiste face à un patient sous médication antiagrégante ou anticoagulante. La société francophone de médecine buccale et de chirurgie buccale a émis des recommandations très précises à ce sujet.

L'AFFSSAPS a classé les **risques infectieux**. Il en résulte une classification en population générale et patients à sur-risque d'infection, une pathologie pouvant générer soit une infection locale pouvant engendrer une surinfection générale (septicémie) soit une infection à distance liée à une localisation secondaire de la bactérie, c'est-à-dire à un nouveau foyer infectieux situé à distance du foyer primaire (endocardite infectieuse). Nos actes dentaires peuvent être à l'origine d'une aggravation de l'une de ces pathologies et inversement ses pathologies peuvent induire des infections dentaires.

Le risque de nécrose osseuse après radiothérapie est connu depuis de nombreuses années. Plus récemment s'est ajouté un risque de nécrose osseuse chimio-induit par les bisphosphonates et autres thérapies ciblées. L'AFFSSAPS a également émis des recommandations quant à la prise en charge des patients sous ces médications.

Le risque lié à l'anesthésie prend en compte les contre-indications d'utilisation des vasoconstricteurs et l'allergie aux sulfites.
Ces quelques précisions indiquent l'importance fondamentale de l'interrogatoire qui doit précéder tout acte médical et/ou chirurgical en odontostomatologie. Le bilan biologique apporte des renseignements très utiles dans l'évaluation du terrain du patient dont il faut également, bien évidemment, tenir compte. La pratique systématique de l'interrogatoire et l'interprétation correcte du bilan biologique permettent pour tout acte une meilleure évaluation du rapport bénéfice/risque et en conséquence une meilleure prise en charge du patient.

A partir de situations cliniques, l'ensemble de ces risques seront abordés au cours de la journée.